



AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal, le 10 novembre 2015 à 19 h 30 en la salle du Conseil municipal située au 2490, rue de l'Église à Val-David (Qc) J0T 2N0, le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

1. **Nature et effet** : permettre l'aménagement d'un espace de stationnement empiétant de 55 % à l'intérieur de l'espace délimité par le prolongement des lignes formées par les murs latéraux du bâtiment principal, alors que le règlement prescrit un empiètement maximum de 30 %

Désignation de l'immeuble :

Lot 2 993 403 / rue Mountain

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Val-David, le 21 octobre 2015
(S) Marie-Pier Pharand, avocate
Secrétaire-trésorière adjointe